



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 30 novembre 2025

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'engager M. Horea-loan Dolha pour le poste d'employé communal à 100% au service des travaux, à partir du 1er janvier 2026.
- de prendre acte de la réalisation des travaux suivants :
 - Mory Corinne, Le Champ Faÿ : Création de 2 places de parc extérieures (parcelle RF No 128).